

Bulletins de vote, vous avez un rôle à jouer !

Les Citoyens du Vote Blanc ont fait imprimer 3.000.000 bulletins qui vont être routés cette semaine. Comme nous n'avons pas les moyens des partis traditionnels, nous n'avons pas la certitude que ces bulletins arriveront tous à bon port...



...alors les Citoyens du Vote Blanc vous proposent deux actions :

- **Le téléchargement individuel** des bulletins pour les Citoyens désireux de voter blanc et que cela compte. [Par ici pour télécharger les bulletins en PDF.](#)
- Le fait d'imprimer un "grand" nombre de bulletins et de **les déposer à sa mairie**. Pour ce faire, la procédure légale est très simple :
 1. **Téléchargez** et imprimez autant de bulletins que vous le pouvez (selon vos moyens !)
 2. **Apportez-les** simplement en mairie avant le **vendredi 23 mai – jeudi 22 mai** pour les villes de plus de 20 000 habitants – et déposez à l'accueil ou en boîte aux lettres, avec un petit mot, par correction. Exemple : *"Vous trouverez ci-joint des bulletins pour la liste Citoyens du Vote Blanc, afin que ceux-ci soient disponibles aux bureaux de vote pour les élections européennes le 25 mai."*
 3. Le jour du scrutin, **vérifiez**, lorsque vous irez voter, que les bulletins sont bien présents et n'oubliez pas de nous signaler tout manquement (La censure nous guette, l'action des Citoyens du Vote Blanc dérange beaucoup les partis en présence et il nous faut la mesurer.)

Contribuons ainsi à l'expression libre des citoyens, en mettant à leur disposition des bulletins blancs efficaces, et que chacun puisse assumer, en son âme et conscience, sa responsabilité d'électeur.

Le seul bulletin blanc qui comptera le 25 mai, ce sera le bulletin des Citoyens du Vote Blanc.

**Merci pour votre incroyable soutien,
déjà plus de 50.000 téléchargements !**